

BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE – SESSION 2012 (Etranger)
SERIE : SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE GESTION
EPREUVE ECRITE DE SPECIALITE
COMPTABILITE ET FINANCE D'ENTREPRISE
CORRIGE

DOSSIER 1 – ORGANISATION DE L'ENTREPRISE :

Première partie : La gestion des informations :

1. Préciser les droits d'accès de M. Demangeot et Mme Natreau en complétant l'annexe A (à rendre avec la copie).

	Monsieur DEMANGEOT	Madame NATREAU
Production	C I M S	Aucun droit
Expédition	Aucun droit	Aucun droit
Commercial	I	C I M
Comptabilité	I	C I M
Paye	Aucun droit	C I M

2. Citer trois avantages de l'utilisation d'un PGI dans l'entreprise « Gourmandises ».

- Il permet une rationalisation (pas de saisie inutile) et une cohérence des informations.
- Il répond aussi à une logique économique, puisqu'il permet une réduction des coûts et des délais d'élaboration du traitement de l'information.
- Avec un PGI, l'entreprise s'appuie sur une structure informatique globale qui ne tient plus compte du cloisonnement entre les services : en effet, le PGI peut être utilisé par différents services de l'entreprise. Dans ce cas, il permet une meilleure réactivité et une plus grande responsabilité des salariés par rapport aux informations du domaine de la gestion.

Deuxième partie : La participation financière de l'entreprise aux repas :

1. Dans l'algorithme présenté en annexe 3, indiquer l'utilité des lignes 2 à 5.

Il s'agit de définir les variables (nom + type) qui vont intervenir dans les traitements.

2. Calculer l'aide financière de l'entreprise pour un salarié marié, ayant 2 enfants et dont le salaire est de 1 200 € net.

$$\text{Aide financière} = [(10 * 0.25) + (2 * 0.1)] * 1.10 = (2.5 + 0.2) * 1.1 = 2.7 * 1.1 = 2.97 \text{ €}.$$

3. Quel est l'objectif de la participation de l'entreprise aux repas du personnel ?

Il s'agit d'apporter une aide financière aux salariés qui prennent leur repas au sein du restaurant de l'entreprise.

Cette aide dépend de la situation familiale du salarié (marié ou non ; enfants ou non) ainsi que de la rémunération du salarié → Sont ainsi privilégiés les salariés mariés avec enfants et dont la rémunération est modeste (inférieure à 1 300 €).

Ainsi, les salariés bénéficiaires sont incités à se restaurer sur place, et cela améliore leurs conditions de travail :

- menus équilibrés et chauds (importance en période hivernale).
- repas moins onéreux que repas pris à l'extérieur (restaurant, cafétaria, domicile)
- pas de trajet domicile/travail pour se restaurer à midi → réalisation d'économies (carburant, usure des voitures), diminution de fatigue, amélioration de la ponctualité.
- convivialité (possibilité pour les salariés de lier des contacts extra-professionnels avec leurs collègues de travail).

DOSSIER 2 – LA TRESORERIE :

Première partie : Suivi comptable et gestion de la trésorerie :

1. Enregistrer dans les journaux appropriés les pièces comptables présentées en annexe 4.

AC	20/12/2011	601	Achats matières premières	13 300.00	
		6241	Transport sur achats	500.00	
		44566	TVA déductible sur bs	748.03	
		765	Escompte obtenu		199.50
		401	Fournisseur Saint Jean		14 348.53
			<i>Facture n° 2011 / 1235</i>		
TR	28/12/2011	401	Fournisseur Saint Jean	14 348.53	
		512	Banque		14 348.53
			<i>Chq n° 815 262</i>		
TR	28/12/2011	512	Banque	53 500.00	
		411	Client Auchan		53 500.00
			<i>Avis virement Crédit Agricole</i>		
TR	29/12/2011	238	Acompte versé sur immobilisation	8 250.00	
		512	Banque		8 250.00
			<i>Chq n° 815 263</i>		

2. Interpréter le solde du compte 512 Banque à la fin du mois de décembre 2011.

Le solde du compte 512 banque est négatif (solde créditeur) au 31/12/2011 → A cette date, l'entreprise est à découvert.

3. Comment Monsieur Royer peut-il faire face à la situation du compte banque à la fin du mois de décembre 2011 ?

Il peut vendre des VMP si l'entreprise en possède (confirmation par les informations fournies en 2^e partie de ce dossier).

Il peut également demander à la banque d'accorder des conditions de découvert avantageuses.

4. Etablir l'état de rapprochement bancaire du mois de décembre 2011 (annexe B à rendre avec la copie).

- Relevé du Crédit Agricole :

DATE	LIBELLES	DÉBIT	CRÉDIT	SOLDE
01/12/2011	SOLDE INITIAL créditeur			30 502.75
02/12/2011	Dépôt espèces		1 700.00	32 202.75
08/12/2011	Chèque n° 815 257	19 500.00		12 702.75
08/12/2011	Virement Mériot		8 447.82	21 150.57
13/12/2011	Prélèvement EDF	8 426.97		12 723.60
16/12/2011	Chèque n° 815 259	15 426.37		- 2 702.77
17/12/2011	Virement Blanc		51 186.63	48 483.86
19/12/2011	Virement Martin	53 217.22		- 4 733.36
22/12/2011	Chèque n° 815 260	1 299.00		- 6 032.36
24/12/2011	Dépôt espèces		31 000.00	24 967.64
25/12/2011	Remboursement emprunt (dont intérêts 500.00 €)	6 180.00		18 787.64
26/12/2011	Frais tenue compte (dont TVA 31.09 €)	189.70		18 597.94
27/12/2011	Chèque n° 815 261	58 500.00		- 39 902.06
28/12/2011	Intérêts des VMP		12 640.00	- 27 262.06
31/12/2011	Virement Auchan		53 500.00	26 237.94

- Compte 512 Banque :

DATE	LIBELLES	DEBIT	CREDIT	SOLDE
01/12/2011	Solde initial débiteur			30 502.75
02/12/2011	Dépôt espèces	1 700.00		32 202.75
04/12/2011	Chèque n° 815 257		19 500.00	12 702.75
08/12/2011	Virement client Mériot	8 447.82		21 150.57
12/12/2011	Chèque n° 815 258		21 320.00	- 169.43
15/12/2011	Chèque n° 815 259		15 426.37	- 15 595.80
17/12/2011	Virement client Blanc	51 168.63		35 572.83
20/12/2011	Virement fournisseur Martin		53 217.22	- 17 644.39
24/12/2011	Dépôt espèces	31 000.00		13 355.61
25/12/2011	Chèque n° 815 261		58 500.00	- 45 155.39
28/12/2011	Chèque n° 815 262		14 348.53	- 59 492.92
29/12/2011	Chèque n° 815 263		8 250.00	- 67 742.92
31/12/2011	Virement client Auchan	53 500.00		- 14 242.92

ÉTAT DE RAPPROCHEMENT AU 31/12/11

COMPTE 512 BANQUE DANS L'ENTREPRISE			RELEVÉ DE LA BANQUE ADRESSE A L'ENTREPRISE		
LIBELLÉS	DÉBIT	CRÉDIT	LIBELLÉS	DÉBIT	CRÉDIT
SOLDE fin de période		14 242.92	SOLDE fin de période		26 237.94
Opérations enregistrées à la banque mais pas dans l'entreprise			Opérations enregistrées dans l'entreprise mais pas à la banque		
Prélèvement EDF		8 426.97	Chèque n° 815 258	21 320.00	
Chèque n° 815 260 omis		1 299.00	Chèque n° 815 262	14 348.53	
Echéance emprunt		6 180.00	Chèque n° 815 263	8 250.00	
Frais tenue compte		189.70			
Inversion virement client Blanc	18.00				
Intérêts des VMP	12 640.00				
TOTAUX corrections	12 658.00	16 095.67	TOTAUX corrections	43 918.53	0.00
SOLDE RAPPROCHE		17 680.59	SOLDE RAPPROCHE	17 680.59	

5. Enregistrer dans le journal approprié les écritures de régularisation issues de l'état de rapprochement.

TR	31/12/2011	401	Fournisseur EDF	8 426.97	
		401	Fournisseur	1 299.00	
		164	Emprunts établissements crédit (6 180 – 500)	5 680.00	
		661	Charges d'intérêts	500.00	
		627	Services bancaires (189.70 – 31.09)	158.61	
		44566	TVA déductible sur bs	31.09	
		512	Banque		16 095.67
		<i>Suivant état de rapprochement</i>			
TR	31/12/2011	512	Banque	12 658.00	
		411	Client Blanc		18.00
		7624	Revenus des VMP		12 640.00
			<i>Suivant état de rapprochement</i>		

Deuxième partie : Travaux de fin d'exercice sur le portefeuille titres :

1. Selon vous, qu'est-ce qui différencie les VMP des titres immobilisés ?

a. les immobilisations financières : Titres détenus par l'entreprise et matérialisant :

- soit un droit de propriété : actions (261 ou 271)

- soit un droit de créance : obligations (272)

261 : Titres de participation (actions) *Si les actions acquises par l'entreprise dans un but de placement à long terme lui permettent d'exercer une influence sur la gestion de la société (part du capital supérieure à 10 %)*

271 : Titres immobilisés (actions) *Si les actions acquises par l'entreprise dans un but de placement à long terme ne lui permettent pas d'exercer une influence sur la gestion de la société (part du capital inférieure à 10 %)*

ou

272 : Titres immobilisés (obligations) *Si les obligations ont été acquises par l'entreprise dans un but de placement à long terme.*

b. Les valeurs mobilières de placement : *Si l'entreprise désire placer des excédents de trésorerie à court terme (moins d'un an) ou spéculer.* Les titres sont comptabilisés (à leur prix d'achat) au débit du compte 503 - VMP Actions (titre de propriété) ou du compte 506 – VMP Obligations (titre de créance).

2. Calculer les éventuelles dépréciations sur les titres à la clôture de l'exercice 2011 (annexe C à rendre avec la copie).

Date acquisition	Titres	Nature	Quantité	Prix achat unitaire	Valeur globale	Cours au 31/12/2011	Dépréciation au 31/12/2010	Dépréciation au 31/12/2011	Ajustement	
									Dotations	Reprises
22/05/2010	D	Titres immobilisés	500	40.90	20 450.00	39.02	1 500.00	$(40.90 - 39.02) * 500 = 940.00$	0.00	$1 500.00 - 940.00 = 560.00$
10/06/2011	FT	Titres immobilisés	800	18.22	14 576.00	26.18		0.00	0.00	0.00
10/01/2010	GS	Titres immobilisés	400	20.77	8 308.00	23.50	500.00	0.00		500.00
16/08/2011	P	VMP	1 210	20.83	15 101.75	24.52		0.00	0.00	0.00
20/02/2011	TF	VMP	800	12.38	9 904.00	10.51		$(12.38 - 10.51) * 800 = 1 496.00$	1 496.00	
					78 442.30				1 496.00	1 060.00

3. Procéder aux enregistrements nécessaires dans le journal approprié.

OD	31/12/2011	686	Dotations aux dépréciations (charges financières)	1 496.00	
		5903	Dépréciations des VMP		1 496.00
			<i>Suivant tableau analyse titres</i>		
OD	31/12/2011	2971	Dépréciations des titres immobilisés	1 060.00	
		786	Reprises sur dépréciations (produits financiers)		1 060.00
			<i>Suivant tableau analyse titres</i>		

4. A quel principe comptable correspond le calcul des dépréciations de titres ? Justifier votre réponse.

C'est le principe de prudence :

Pour présenter une image fidèle, on doit apprécier de manière raisonnable les données afin de ne pas transférer des incertitudes sur l'avenir (Source : Plan Comptable Général).

Ainsi, par exemple, on prend en compte les moins values latentes, et non les plus values latentes.

DOSSIER 3 - ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIERE ET PARTAGE DE LA VALEUR AJOUTEE :

1. Après avoir pris connaissance de la formation du résultat en annexe 6, expliquer pourquoi la marge commerciale est égale à zéro.

L'entreprise « Gourmandises » fabrique des plats cuisinés traiteurs ainsi que des salades composées. Elle commercialise tous ses produits auprès de la grande distribution ainsi que des chaînes de restauration rapide.

L'entreprise « Gourmandises » a donc une activité exclusivement industrielle (achat de matières premières pour fabrication de produits finis) ; elle n'a pas d'activité commerciale (achat de marchandises / vente de marchandises) ; elle ne réalise donc pas de marge commerciale.

2. Justifier les calculs des zones grisées de l'annexe 7 portant sur le partage de la valeur ajoutée.

21.2 % : La valeur ajoutée a augmenté de 21.2 % (un peu plus d' 1/5^e) entre 2010 et 2011 :
 $(61\,221 - 50\,526) * 100 / 50\,526 = 21.2 \%$.

75.3 % : Les salariés ont contribué à concurrence de 75.2 % (soit environ $\frac{3}{4}$) à la réalisation de la valeur ajoutée (donc à la création de richesse) :

Charges de personnel (46 098) * 100 / Valeur ajoutée (61 221) = 75.3 %

3. En vous appuyant sur les annexes 6 et 7, rédiger un commentaire d'une quinzaine de lignes permettant de répondre à l'interrogation de Monsieur Herman.

Le chiffre d'affaires a augmenté (voir poste Production de l'exercice) ; il est passé de 167 092 à 217 038 €, soit une augmentation de : $(217\,038 - 167\,092) * 100 / 167\,092 = 30 \%$ (presque 1/3) ; la valeur ajoutée, dans le même temps, a augmenté simplement de 21 % (un peu plus d' 1/5^e).

Cet écart tient aux consommations en provenance de tiers qui ont augmenté proportionnellement plus que le chiffre d'affaires. Il convient, au vu du grand livre, des les analyser poste par poste (comptes 60 – 61 – 62).

Le partage de la valeur ajoutée devient plus favorable aux salariés et moins favorable pour l'Etat ; la part de l'entreprise, quant à elle, est restée stable (aux environs de 8 %) ; de même pour la part des banques (aux environs de 2.5 %).

Les autres SIG ont augmenté entre 2010 et 2011 : excédent brut d'exploitation, résultat d'exploitation, résultat courant avant impôt ; seul le résultat exceptionnel a diminué entre 2011 et 2010 (il était positif pour 1 584 € en 2010 et devient négatif pour – 348 € en 2011), entraînant par la même occasion une détérioration du résultat net qui est passé de 3 947 € à 2 531 €, soit une diminution de $(2\,531 - 3\,947) * 100 / 3\,947 = 36 \%$; étant donné qu'il n'y a pas eu de cessions d'immobilisations en 2010 et 2011, il convient, au vu du grand livre, d'analyser ce résultat exceptionnel pour expliquer l'origine de cette évolution (comptes 67 et 77).

DOSSIER 4 – LE DEVELOPPEMENT DE LA NOUVELLE ACTIVITE :

1. Calculer et interpréter le coût de l'unité d'œuvre du centre opérationnel conditionnement.

Charges indirectes / Nombre d'unités d'œuvre = $120\,000 / 2\,000\,000 = 0.06 \text{ €}$.

Chaque fois que l'entreprise conditionne un repas, cela lui coûte 6 cts d'euros de charges indirectes de conditionnement (loyers, entretien, électricité, primes d'assurance, amortissement des machines, etc...)

2. Présenter la fiche de stocks d'emballages vides (annexe D à rendre avec la copie).

ENTREES					SORTIES				
Date	Libellé	Quantité	CU	Montant	Date	Libellé	Quantité	CU	Montant
01/01/2011	Stock initial	20 000	0.10	2 000.00	2011	Sorties	500 000	0.08	40 000.00
2011	Entrées	530 000		42 000.00	31/12/2011	Stock final	50 000	0.08	4 000.00
	Total	550 000	0.08	44 000.00		Total	550 000	0.08	44 000.00

3. Calculer le coût de revient et le résultat réalisé sur les 500 000 plats cuisinés (annexe E à rendre avec la copie).

ELEMENTS	QUANTITE	PU	MONTANT
Charges directes :			949 880.00
Consommation matières premières			600 000.00
Consommation autres approvisionnements (sel, eau)			33 880.00
Consommation emballages vides	500 000	0.08	40 000.00
MOD atelier préparation	9 200	30.00	276 000.00
Charges indirectes :			200 120.00
Centre préparation	9 200	13.60	125 120.00
Centre conditionnement	500 000	0.06	30 000.00
Centre distribution	500 000	0.09	45 000.00
COUT DE REVIENT	500 000	2.30	1 150 000.00
Prix de vente (chiffre d'affaires)	500 000	3.00	1 500 000.00
RESULTAT ANALYTIQUE (bénéfice)	500 000	0.70	350 000.00

4. Calculer le taux de marge bénéficiaire. Commenter.

Résultat * 100 / Chiffre d'affaires = 350 000 * 100 / 1 500 000 = 23.33 %.

Ce taux de marge bénéficiaire est confortable ; néanmoins, il est inférieur à celui que s'était fixé Monsieur Herman (25 %).

5. Quelles sont les solutions envisageables afin d'accroître la rentabilité de ce nouveau concept ?

- Augmenter le prix de vente :

Puisque le taux de marge bénéficiaire recherché représente 25 % du prix de vente, le coût de revient représente 75 % du prix de vente

→ Prix de vente = 2.30 / 0.75 = 3.07 € (arrondi à 3.10 €).

Et/ou

- Diminuer le coût de revient (achats de matières premières en gros afin d'obtenir des réductions commerciales, payer les fournisseurs de manière anticipée afin d'obtenir des escomptes de règlement, réduction du temps de travail consacré à la préparation des plats, etc...)